



Les Assises DE LA

Rivière Loiret



Charte d'engagement

La rivière Loiret, véritable concentré de patrimoine naturel et architectural, objet de passion, de culture rappelle à chacun d'entre nous quelque chose, un souvenir, une émotion, une évocation, un plaisir simple.

Pourtant cette rivière, qui est au cœur des attentions de tous depuis des années ne semble pas trouver d'équilibre parfait entre les attentes des uns et des autres. C'est pourquoi dès la fin des années 90, une Commission Locale de l'Eau a été créée afin de réunir les acteurs du bassin versant autour d'une table.

Quinze ans plus tard, le dialogue est plus qu'engagé puisqu'il a conduit à la rédaction d'un Schéma d'Aménagement et Gestion des Eaux et d'un contrat territorial devant conduire à l'atteinte du bon état des eaux.

Mais au fait, le bon état des eaux, qu'est-ce que c'est ? L'objet de ces assises est de répondre à cette question et à bien d'autres que se posent les non-initiés du domaine de l'eau et de définir ensemble l'avenir de la rivière Loiret.

Ainsi sous l'impulsion de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Val Dhuy Loiret, les communes riveraines de la rivière et les partenaires financiers souhaitent s'engager en faveur de la rivière Loiret, milieu unique qui a donné son nom au Département.

OBJECTIFS DE LA CHARTE

La présente charte a pour objectifs :

- de définir ensemble l'avenir de la rivière,
- de prendre en compte les caractéristiques de la rivière : caractéristiques naturelles, usages, patrimoine bâti et architectural,
- d'atteindre une bonne qualité de l'eau.

ENGAGEMENT DES PARTENAIRES

Article 1 - Partage de connaissance

Les signataires s'engagent :

- à rendre compréhensible par tous, les connaissances sur l'état réel de la rivière, sur la base d'un état des lieux factuel.
- de rendre accessible toutes les données existantes sur la rivière Loiret avec la mise à disposition de plusieurs outils numériques de partage de l'information.

Article 2 - Mobilisation des acteurs

Les signataires s'engagent à tout mettre en œuvre pour faciliter la mobilisation et la participation de l'ensemble des parties prenantes, y compris le grand public.

Pour cela, différents outils seront utilisés : évènements rassembleurs, interviews, ateliers de travail, comité de pilotage...

Article 3 - Restitution des résultats

Les signataires s'engagent à rendre compte des résultats de chaque étape de la démarche.

Article 4 - Elaboration de scénarios

L'objectif est bien d'identifier l'avenir souhaité pour la rivière Loiret, pour cela les signataires s'engagent à travailler sur l'élaboration de scénarios permettant à chacun d'entre nous de comprendre les enjeux et de décider en connaissance de cause du futur de la rivière Loiret.

Article 5 - Proposition d'orientations

En fonction du scénario retenu, les signataires s'engagent à proposer des orientations permettant de commencer la mise en place d'actions concrètes.

Signataires

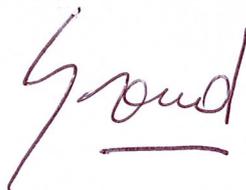
Olivier CARRE

**Député du Loiret
Maire d'Orléans**



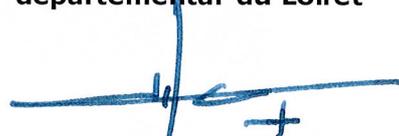
Jean-Philippe GRAND

**Conseiller régional délégué de
la région Centre - Val de Loire**



Hugues SAURY

**Président du Conseil
départemental du Loiret**



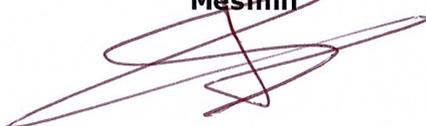
Matthieu SCHLESINGER

Maire d'Olivet



Thierry COUSIN

**Maire de Saint-Pryvé-Saint-
Mesmin**



Patrick PINAULT

**Maire de Saint-Hilaire-Saint-
Mesmin**

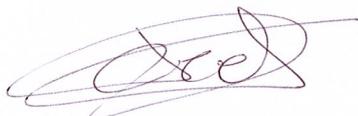


Bernadette DORET

**Directrice de la délégation
Centre Loire**

Agence de l'Eau Loire-Bretagne

par délégation du directeur général



Fabienne d'ILLIERS

**Présidente de la Commission
Locale de l'Eau du SAGE Val
Dhuy Loiret**



Jean-Claude BENNERY

**Président de l'Association
Syndicale de la Rivière Loiret**

